

Zeitschrift: Die Privatschule = L'école privée = La scuola privata
Herausgeber: Verband Schweizerischer Privatschulen
Band: - (1998)
Heft: 3

Rubrik: Nouvelles des cantons romands

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles des cantons romands

Fribourg

Règlement du 22.01.1998 conc. l'admission et l'inscription à l'Université de Fribourg (Abroge le Règlement du 15.01.1992) (Arrêté d'approbation) (Régit l'admission et l'inscription dès la procédure d'admission du semestre d'hiver 1998) du 03.02.1998. En vigueur (IF).

Postulat: mise sur pied de mesures permettant de mieux concilier la pratique d'activités sportives et artistiques pendant les études (Développement) du 18.02.1998 (IF).

Arrêté conc. la fixation de la capacité d'accueil en section de médecine à la Faculté des sciences de l'Université de Fribourg et l'introduction du test d'aptitudes aux études de médecine à l'Université de Fribourg pour l'année académique 1998/99 (Numerus clausus) du 07.04.1998. En vigueur (IF).

Vaud

La phase exploratoire du 1^{er} cycle primaire débutera en août 1998. 85 classes expérimenteront ainsi le premier cycle primaire.

Evaluation informative et certificative en 1P (première primaire): les élèves des établissements expérimentateurs testent le nouveau carnet d'information destiné à faire le lien entre l'école et les familles. Le suivi de la phase exploratoires se prolongera en 1998/99.

La nouvelle administration vaudoise (entrée en vigueur le 21.04.1998): le Département de la formation et de la jeunesse (DFJ) remplace le Département

de l'instruction publique et des cultes et reçoit de nouvelles attributions notamment dans le domaine de la formation professionnelle et de l'enseignement spécialisé (Feuille des avis officiels 33/1998).

Valais

Loi sur l'enseignement (Abrogerait la Loi du 04.07.1962 sur l'instruction publique) (Idées-forces: instrument moderne de gestion de l'école, redéfinition des fonctions entre législatif/exécutif/admistratif, concrétisation du postulat «investir dans la formation, c'est miser sur la jeunesse et son potentiel», amélioration de la qualité reconnue de l'Ecole valaisanne) du 13.02.1998. Refusée en votation populaire le 07.06.1998 (IF).

Loi d'adhésion du canton du VS au concordat intercantonal créant la Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) (Résultat des premiers débats) (Le message contient le texte du concordat, le dossier de soumission et un rapport complémentaire) du 13.02.1998. En préparation au niveau parlement (IF).

Motion conc. Les critères de calcul pour les bourses et prêts de formation (3.003) (Abandon du système «de l'arrosoir») (Traitement prévu en session ordinaire de mars 1998, du 23.–25.03.1998) du 16.05.1997 (IF).

Postulat conc. Le fisc et la formation continue (But: déduction fiscale de la totalité des coûts) (1.077) (Développement prévu en session ordinaire de mai 1998, du 11.–15.05.1998) du 10.02.1998 (IF).

La méthode «Tamburin», suite aux résultats de mises à l'épreuve dans les classes des cantons romands, est

introduite dès 1998 dans les classes de 4P. Décision du Département de l'éducation, de la culture et du sport (Feuille officielle scolaire 8/1998).

Neuchâtel

Arrêté limitant l'accès à l'Ecole normale, pour la volée 1998–2001, dans les sections des maîtres et maîtresses d'école enfantine ainsi que des instituteurs et institutrices du 03.06.1998. (En vigueur (IF).

Interpellation: enseignement du grec ancien au niveau secondaire – le canton de NE en queue de peloton (98.137) (Traitement prévu en session extraordinaire de juin 1998) du 18.05.1998. Convocation du Grand Conseil pour le 22.06.1998 (IF).

Arrêté portant adhésion à l'accord intercantonal visant à la création d'une Haute école pédagogique commune aux cantons de BE, du JU et de NE (+ texte de l'accord, qui est entré en vigueur en raison de son acceptation par les exécutifs concernés) du 02.03.1998. En vigueur (IF).

Motion de groupe: enseignement des langues étrangères (But: repenser l'enseignement des langues dans son ensemble) (32 cosignataires) (Traitement prévu en session extraordinaire de mars 1998) du 04.02.1998 (IF).

Genève

Proposition de motion pour une analyse cantonale de l'état des relations élèves-enseignants dans l'école publique et l'élaboration de formules de soutien aux membres du corps enseignant (Proposition de 2 députées) du 02.03.1998 (IF).

La nouvelle maturité gymnasiale compatible avec l'Ordonnance fédérale et le règlement de reconnaissance des certificats de maturité (ORRM) entrera

en vigueur dès la rentrée scolaire 1998 (L'Ecole 10/1998).

Nouvelle organisation de l'informatique dans l'enseignement au DIP: Création du Centre pédagogique des technologies de l'information et de la communication (CPTIC) (IDES:375.35.GE).

Règlement concernant la formation commerciale pour porteurs de maturités menant au diplôme cantonal d'assistant en gestion et en administration du 21.11.1990 (Conseil d'Etat Genève) (IDES:LGEsys/C.2.05.26).

Jura

Arrêté conc. La création d'une «Antenne aide et prévention» dans la Communauté du Collège de Délémont, ainsi que dans la Communauté scolaire d'Ajoie et du Clos-du-Doubs (But: venir en aide aux élèves en difficulté et à leurs familles) du 09.06.1998. En vigueur (IF).

Interpellation écrite «Les Jurassiens doivent apprendre les langues très tôt» (Thème: expériences d'enseignement des langues – dont l'allemand – par immersion dès le début de la scolarité) du 24.06.1998 (IF).

Interpellation «Encourager les professions d'avenir» (Thème: promotion de nouveaux métiers, notamment dans les domaines de la mécanique et de la métallurgie) du 28.01.1998 (IF).

La Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin

(CIIP), qui réunit les magistrats en charge de l'instruction publique dans les gouvernements des cantons de BE, FR, GE, JU, NE, VS, VD et TI, a tenu sa deuxième séance de l'année à Lugano les 27 et 28.05.1998.

Nouvelle présidente

A cette occasion, la Conférence a appelé à sa présidence, pour les quatre prochaines années, Madame Martine Brunschwig Graf, conseillère d'Etat et présidente du Département de l'instruction publique de la République et canton de GE. Monsieur Serge Sierro, conseiller d'Etat et chef du Département de l'éducation, de la culture et des sports du canton du VS a été désigné vice-président.

Choix coordonné de collections de moyens d'enseignement d'allemand

La Conférence a choisi les nouvelles collections de moyens d'enseignement d'allemand qui seront introduites dans les classes de la scolarité obligatoire de Suisse romande d'ici la rentrée 2001/02. Cette décision constitue une mesure de coordination romande significative, qui ressert le choix des cantons sur un nombre restreint de moyens d'enseignement, sélectionnés sur la base d'une analyse approfondie et d'une mise à l'épreuve dans de nombreuses classes romandes. Les chefs de Départements ont opté pour les collections de:

- TAMBURIN en 4^e année primaire, éventuellement en 3^e,
- AUF DEUTSCH! et/ou TAMBURIN en 5^e et 6^e années,
- AUF DEUTSCH! et/ou SOWIESO en 7^e, 8^e et 9^e années.

Commission pédagogique

La Conférence a institué une Commission pédagogique qui consiste en un instrument de travail et conseil pour les questions d'ordre essentiellement pédagogique, en assurant une cohérence d'ensemble. Plus particulièrement, cette Commission a pour tâche de dresser, à intervalles réguliers, un état de situation en matière d'enseignement des disciplines principales; d'assurer le suivi des plans-cadres adoptés par la Conférence; d'exprimer des besoins en matière de moyens didactiques et d'organiser les colloques pour faire le point avec les enseignants et experts sur l'enseignement d'une discipline ou sur un thème pédagogique. 17 personnalités, provenant des différents niveaux de l'enseignement, de l'administration scolaire et de la didactique ou recherche des disciplines dites principales, composent cette Commission pédagogique.

Rapport d'évaluation du Conseil suisse de la science sur l'IRD

La Conférence a pris connaissance avec satisfaction du rapport d'évaluation très positif de l'Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRD) réalisé par le Conseil suisse de la science (CSS). Elle s'est félicitée de la reconduction, sur cette base, de la subvention allouée par la Confédération à l'IRD. C'est toute la qualité du travail de l'IRD qui a été reconnue par le CSS au travers de ce rapport.

Le séminaire FSEP

«Emploi de nouveaux moyens techniques et rôle de la direction des écoles dans le paysage pédagogique actuel»

aura lieu le 27 et 28 novembre 1998 à Genève.

Le délai d'inscription a été prolongé jusqu'au 15 novembre 1998.

Wichtige Daten

Datum	Ort	Anlass
18.11.1998	Zug	Impulstagung Mathematikunterricht
27./28.11.1998	Genève/Genf	Séminaire FSEP «Emploi de nouveaux moyens techniques et rôle de la direction des écoles dans le paysage pédagogique actuel» / VSP-Seminar «Einsatzmöglichkeiten neuer Medien im Unterricht und Aufgaben der Schulleitung in verändertem Umfeld»
03.–06.12.1998	Davos	Schneesport als Erlebnispädagogik in Schule und Freizeit, SVSS-Kurs für Lehrkräfte mit Lehr- und Ausbildungsfunktionen im Bereich Schneesport
05.12.1998	Zürich	Tagung «Unterrichten mit Internet» (vgl. Inserat auf Seite 9.)
17./20.03.1999	Zürich	23. Schweizer Jugendfilmtage 1999 u.a. mit der Kategorie «Schulfilme»; Anmeldeschluss: 31. Dezember 1998
01.–09.04.1999	Karachi, Lahore, Rawalpindi/Islamabad	5th Asian Student Fair – International Education Exhibition
08.05.1999	Villars-sur-Ollon	AG FSEP 1999 / VSP-GV 1999
03.–06.06.1999	ganze Schweiz	Lernfestival 99 – Unter dem Titel «One Hour a Day» fordert es das Recht auf selbstgewählte Weiterbildung in einer Welt des wirtschaftlichen und gesellschaftlichen Wandels und schafft Visionen für die Bildungswelt des 21. Jahrhunderts. Info-Broschüren können direkt bei der SVEB, Lernfestival, Postfach 270, 8057 Zürich, bestellt werden.

Weitere Informationen zu den oben aufgeführten Veranstaltungen sind erhältlich beim VSP-Sekretariat, Christoffelgasse 3, 3011 Bern, Tel. 031/328 40 50, Fax 031/328 40 45.

Erfolg ist lernbar

- **Sprachschule** im Free-System®
Einzel-, Gruppen- und Firmenkurse
- **Computerkurse**
- **Maschinenschreiben**
- **Handelsschule**
- **Tageshandelsschule**
- **Arztgehilfinnenschule**

SPRACHEN HANDEL ARZTGEHILFINNEN

Bénédict

Neumarkt 1, 9001 St. Gallen **TEL. 071/222 55 44**

8004 ZÜRICH, MILITÄRSTR. 106, TEL. 01/242 12 60

8401 WINTERTHUR, BAHNHOFPLATZ 3, TEL. 052/212 38 22

6002 LUZERN, PILATUSSTRASSE 6, TEL. 041/210 96 26



**ÉCOLE
M&NERVA**
FONDÉE EN 1949

ENSEIGNEMENT DES PROFESSIONS
DE LA SANTÉ ET DES SCIENCES

**FORMATION PRIVÉE
D'ASSISTANTE MÉDICALE**
Supervisée par des médecins FMH

Possibilité d'obtention du CFC

Début des cours:
Mars et Septembre

Renseignements et documentation
Tél/Fax: 021/312 24 61
Petit-Chêne 22 – 1003 Lausanne



FEDE
Membre de la
Fédération
Européenne
Des Ecoles